

Suite à une traite de *la Duchesse de Praslin* à Mozambique  
Le gouverneur de Mozambique au chevalier Desroches, le 15 mars 1770

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/29, f°203

Mozambique est une très petite île de la côte orientale africaine, éloignée de quelques encablures du continent, colonie portugaise, place centrale de son commerce avec les populations de cette côte.

Le navire *la Duchesse de Praslin* est un armement de M. Brayer du Barré. Son capitaine est M. Charpentier, son subrécargue est M. Becquet.

Sur le résultat de cette traite, on dispose d'un commentaire de l'armateur Brayer du Barré qui ne nous dit rien de précis sur la cargaison rapportée à l'Isle de France : « le capitaine et officiers du *Praslin* ont aussi fait manquer la traite à Mozambique au Sr Becquet subrécargue du Sr Brayer. Ils s'y sont battus et révoltés, et ont fait mettre la poudre et les fusils qui sont de contrebande à la citadelle, ont échoué le navire, quitté le service d'eux-mêmes, et ont voulu étrangler le capitaine. » (Base docu=> Sans date n°27)

---

Copie d'une lettre traduite du portugais, lettre à M. Brayer du Barré, armateur à l'Isle de France par M. [illisible] Procureur général à Mozambique, dont l'original a été remis à Monsieur le Chevalier Desroches, gouverneur qui l'a exigé.

Avec un grand voyage en manque de vivres, il s'est rendu dans ce port le navire *le Duc de Praslin*<sup>1</sup>, avec un subrécargue nommé M. Becquet, qui s'est présenté avec tout l'honneur possible, comme en chef de traite de la colonie. Après avoir vu ses lettres et la raison de ses connaissements et de ses facultés, je lui ai accordé toute liberté pour rafraîchissement et traiter des esclaves jusqu'au nombre de 300 et même plus en peu de jours et même jusqu'au nombre de 5 à 600 à ses désirs.

La terrible maladie épidémique fait qu'il manque beaucoup d'esclaves dans cette colonie, et ce manque est le motif de ce que le subrécargue a été embarrassé, et qu'il n'a pu en avoir davantage de bons, et comme impossible d'en pouvoir traiter, et que par sa bonne conduite il pouvait en acheter dans une vingtaine de jours 300 esclaves, et comme forcé par le capitaine M. Charpentier à lui faire des excuses il s'est rembarqué, dit Monsieur le subrécargue qu'il n'avait pas voulu faciliter un meilleur chargement. Certainement il pouvait acheter 5 à 600 esclaves, parce que M. Becquet pouvait bien s'arranger dans cette colonie, et qu'il est le bon ami.

Le subrécargue a manqué d'argent pour faire un meilleur chargement ; mais dans cette colonie on lui a offert 40 à 50 mille croizades [croisodes / crouzados]. L'argent a manqué étant dans une dure nécessité, et sans argent ne pouvant rien faire, sinon à le faciliter à faire des esclaves, c'est pourquoi je vous en fait réponse, et je ne répondrais pas du capitaine du même navire.

M. le Subrécargue m'a fait l'honneur à moi précisément d'accepter pour le paiement des droits d'usage de cette colonie. Je lui ai prêté 1100 piastres sur un billet qu'il a signé, M. le pilote, et M. l'interprète Jean-Marie. Je lui ai prêté cette somme avec plaisir, et lui en donnerai autant qu'il aura besoin parce que vous pouvez me rendre beaucoup de services.

Le temps passé j'ai promis à M. le Subrécargue tous les services, mais le premier chirurgien qui a mal parlé de vous, et ce même chirurgien et le capitaine voulaient m'empêcher de prêter de l'argent au capitaine pour ses traites, disant qu'il ne pourrait pas en faire le paiement et que l'armement manquait d'argent ; et j'ai bien voulu le prêter, et je ne voudrais pas être comme ce chirurgien qui a donné de mauvais avertissements, et une seconde fois encore il est venu pour dire la même chose, et je lui ai répondu brusquement parce que je ne voulais pas entendre toutes ces mauvaises paroles, voyant que c'était un mauvais homme qui disait beaucoup de mauvaises choses de vous. C'est le motif

---

<sup>1</sup> Dans beaucoup d'autres document, *la Duchesse de Praslin* est appelée *le Duc de Praslin* ou *le Praslin*. (Un autre bâtiment navigue dans les mêmes eaux à la même époque, baptisé *le Duc de Pralin*.)

pourquoi j'écris cette particularité en ce moment parce que j'ai connaissance pour le chargement du navire, que bien conduire à la bonne aventure de M. les armateurs. J'ai conduit M. Becquet comme chef de la colonie jusqu'à la rivière de Senna.<sup>2</sup> Sans attendre je n'ai pu refuser au subrécargue de traiter son chargement sans beaucoup de travail ; parce qu'une seconde fois et de même sorte, vous aurez la même chose et précise pour tout le mois de juin ; et même plus tard, jusqu'au mois de juillet les navires restent dans ce port. Cette lettre est adressée à vous sans perdre de temps et faire dépêcher le chargement du navire ; vous pouvez venir en route droite dans ce port sans aller ailleurs. Dans le port il y aura du riz qui sera tout prêt, je faciliterai la facture de la cargaison nécessaire parce que j'ai promis à M. Becquet la quantité de riz qu'il lui faut. Comme le pays a été maltraité, je n'ai pu donner à M. Becquet ce qu'il m'avait demandé, mais je lui donnerai quand il reviendra. Tous les habitants de cette colonie sont très satisfaits de la conduite de M. Becquet, ils attendent le même navire pour un autre voyage dans le même armement de M. Brayer, pour être dans ce port avec un subrécargue comme lui, et je rendrai tous les services qui dépendront de moi.

J'ai envie d'acheter un navire. Il n'est venu aucun navire dans ce port pour vendre, c'est pour cette raison que je ne puis pas en avoir eu. S'il y en avait dans votre port à vendre qui ne soit pas trop vieux et de 400 tonneaux pour 12000 piastres, et s'il était réellement bon je mettrais quelque chose de plus. Je vous prie de me l'envoyer, je payerai tous les salaires des officiers et de l'équipage, et même l'argent que le navire aura coûté, et toutes les dépenses qui seront faites.

Comme vous envoyez des navires pour traiter des esclaves, je vous enverrai le navire acheté, et l'équipage s'en retournera dans l'autre navire, je vous chargerai des piastres pour les dépenses que vous aurez pu faire pour le navire, et je vous enverrai les piastres qui vous seront nécessaires pour le commerce, et le chargement que vous me demanderez. Si vous pouviez me rendre ce service quand le navire sera rendu dans ce port, je l'achèterai tout de suite, et l'arrangement que vous ferez je le trouverai bon.

Tout ce que vous achèterez dans notre port sera pour mon compte. Il faudra défendre au capitaine de ne point relâcher dans d'autre port, de venir ici en ligne droite, et je donnerai à mon compte tous les rafraîchissements nécessaires au capitaine et une maison et tout ce qu'il aura besoin en vivres.

Le navire que vous achèterez, il ne faut pas du tout en parler à personne, ni à l'équipage. Tout ce que vous aurez de besoin dans la colonie, vous le trouverez, ainsi que toute correspondance à l'Isle de France pour mon commandement. Si vous voulez me faire le plaisir d'être de ce commerce pour ma satisfaction, M. Becquet vous dira tout ce que je pense à cet égard.

Je ferai avec plaisir à votre commandement toute votre correspondance, tout ce que je pourrai trouver à volonté un peu bon.

Je suis etc.

Signé *Jenssen* avec paraphe

A Mozambique le 15 mars 1770

J'ai prié M. Becquet d'accepter quelque chose que je vous prie d'accepter.

\* \* \*

---

<sup>2</sup> Mozambique a de grandes relations avec la rivière de Senna, à 30 lieues au sud ; les Portugais y possèdent un établissement qui traite beaucoup d'ivoire et de nègres, et que les bâtiments caboteurs apportent à Mozambique. (Annales des voyages, de la géographie, de l'histoire ..., 1809.